

Avis adopté

Séance plénière du 26 mars 2024

Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements

Déclaration du groupe Santé & citoyenneté

Le groupe Santé & Citoyenneté tient à saluer le travail de la commission, dont celui de sa rapporteure, et la participation des citoyennes et citoyens qui ont manifesté leur intérêt pour le sujet et ont fait preuve de leur engagement tout au long des travaux.

Le groupe Santé & Citoyenneté a voté l'avis.

Si nous nous sommes accordés sur les besoins à couvrir pour maintenir l'autonomie, nous n'avons pas échappé aux difficultés de nous entendre sur les leviers financiers à actionner.

L'évolution démographique, marquée par une hausse de l'espérance de vie, doit nous conduire à décider collectivement si nous souhaitons ou non consacrer plus de ressources à notre protection sociale, que ce soit à travers des cotisations sociales, fiscales ou encore des cotisations mutualisées. C'est le débat que nous avons eu en commission et qui interroge le modèle de société dans lequel nous souhaitons vivre.

Le groupe Santé & Citoyenneté rappelle, à l'instar de l'avis, son attachement à un socle de solidarité nationale de haut niveau et universel.

Les pistes de financement examinées ne sont sans doute pas exhaustives, mais elles présentent une diversité de sources. Le choix des scénarios proposés, est lui aussi sûrement perfectible, mais là encore, ils proposent une pluralité d'approches, en lien avec les besoins définis collectivement.

Si cet avis a permis d'amorcer le débat sur la 5^e branche de la sécurité sociale, le groupe Santé & Citoyenneté souhaite partager sa conviction : face aux enjeux considérables de notre système de santé et plus largement de notre protection sociale, un large et réel débat démocratique doit maintenant s'ouvrir pour apporter une réponse politique, sociétale et économique adaptée à la réalité des enjeux.